Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh
Nous nous apprêtons à publier un "Livre blanc" sur l'endettement ainsi qu'un "Livre bleu", que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l'ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d'actualité ?

Nous allons reprendre l'étude de restructuration faite il y a quelques années pour l'actualiser et la mettre en œuvre. D'ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d'autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l'organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s'occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre

de l’humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l’autorisation de l’immobilier touristique est séparée du problème de l’endettement hôtelier ; alors qu’elle en est une solution, du moins en partie…

En effet, l’idée de l’immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d’absorber une partie de l’endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu’elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l’Etat. Mais aujourd’hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d’application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l’AFT, pour payer d’éventuels aménagements qu’elle serait amener à faire, semble vous poser problème…

Oui, puisque le rôle de l’AFT s’est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l’hôtelier. L’aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l’hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n’appartient plus à l’AFT pose problème ; le “business model” de l’AFT est certainement à revoir…

A propos de “business model”, que pensez-vous de la restructuration de l’ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l’ONTT, c’est-à dire un siège sur treize ?

Ce qui m’intéresse, c’est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l’avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu’est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C’est dans ce sens qu’il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l’état actuel des choses, on a besoin d’un ministère fort et peu importe qu’il soit organisé en trois agences ou pas… Ce que nous voulons, c’est un

Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka…). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

Laico Tunis : vers une ouverture en juin

Un différend opposant la société propriétaire de l'hôtel Laico Tunis à l'un de ses membres dissident a donné lieu, ces derniers jours, à une guerre de communiqués contradictoires. Un imbroglio juridico-politique qui devrait prendre fin avec la nomination de Mehdi Chakouna à la tête de la société propriétaire, et de Jassim Eledrissi *(photo)* à la direction générale de la société Laico Management (Tunis), comme le montre l'extrait du registre du commerce daté de ce jour.

Ibrahim Eldanfour, qui cumulait jusque-là ces deux fonctions, en a été démis au début de ce mois. Au sein du ministère tunisien du Tourisme, on se refuse à commenter cette affaire, tout en confirmant l'information officielle concernant le départ d'Ibrahim Eldanfour émise par le ministère des Affaires Etrangères depuis le 4 janvier.

Nous avons pu rencontrer ce matin Mehdi Chakouna, Directeur Général de la Libyan African Investment Company (Laico), et Jassim Eledrissi, nouveau Directeur Général de Laico Management. Ceux-ci confirment, comme l'a rapporté notre confrère **Akher Khabar**, l'ouverture de l'hôtel Laico Tunis au début du

mois de juin.

A ce propos, une conférence de presse devrait se tenir demain mardi 24 janvier. Un partenariat devrait y être annoncé avec une chaîne européenne d’envergure internationale pour la gestion de l’hôtel Laico Tunis.

Rappelons que la Libyan African Investment Company (Laico), dont dépend la société de gestion Laico Management, fait partie de LAP (Libya Africa Investment Portofolio, présidé par Ahmed Kochad) qui est présent en Tunisie dans les secteurs du pétrole (Oil Libya), de l’agriculture et de l’hôtellerie (Laico). Et ce sont toutes ces sociétés (LAP, Laico et Laico Management) qui appellent à la conférence de presse de demain.

LM

الجمهورية التونسية
وزارة العدل و حقوق الانسان
المحكمة الابتدائية بتونس
كتابة التجاري الاداري

السجل التجاري

مضمون من السجل التجاري
شخص معنوي

المرجع الفصل 63 من القانون عدد 44 لسنة 1995 الموزخ في 2 ماي 1995

التسجيل بالسجل التجاري

عدد الايداع D2411182008 بتاريخ 2008/05/27
عدد السجل التجاري س.ت.ش B2440522008 عدد التصرف الداخلي G01831272017
ذات قادمة من وكالة النهوض بالصناعة تونس
تاريخ استخراج المضمون 2017/01/23

معلومات تهم الشخص

اسم الشركة الجماعي لايكو هوتالس مناجمنت كمباني ل ت د تونس فرع
اسم الشركة الجماعي باللاتينية LAICO HOTELS MANAGEMENT COMPANY LTD TUNISIE
العلامة
نوع الشركة او النظام القانوني (فرع(شركة اجنبية
الاسم التجاري
الإسم التجاري باللاتينية
قيمة راس المال الدينار التونسي
عنوان المقر الاجتماعي ص.ب.263 شارع بحيرة ليمون عمارة نجمة البحر ضفاف البحيرة تونس 1053
مدة الشركة
تاريخ قفل الحساب السنوي

تكوين الشركة

تاريخ ايداع القانون الاساسي 2008/05/27
عدد الايداع بكتابة السجل التجاري D2411182008 تاريخ الاشهار بالرائد الرسمي 2008/05/27
مصدر الشركة إحداث طريقة الاستغلال دائمة
عدد رخصة التجارة 1055038X تاريخ بداية النشاط 2008/05/26
موضوع النشاط التصرف السياحي

عنوان المحل الاصلي
الوضع القانوني للذات المعنوية بتاريخ 2017/01/09 تم ايداع تغيير المدير العام
في 2017/01/04 إيداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2016/12/30 تم ايداع انهاء مهام مدير الفرع بتونس وتعيين مدير جديد
في 2016/12/09 إيداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2012/03/10 تم ايداع تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازم
في 2012/01/20 ايداع ملف في تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ الازمة
في 2011/11/24 ايداع ملف في تثبيت السيد الجيلاني مخزوم كمدير عام واخضاع العمليات المالية والمصرفية للشركة الى التوقيع المزدوج بين كل من المدير العام والمدير المالي والاداري السيد بشير بن عمر او مدير الادارة الفنية الدكتور مصطفى ابو عجيلة علي الناظلي
في 2010/04/30 تغيير عنوان الشركة

معلومات تخص الادارة

الاسم و اللقب	تاريخ الولادة	العنوان	الصفة
جاسم خليفة غالي الادريسي	1980/08/06	ليبيا طرابلس (بلد أجنبي)	مدير عام

سلم المضمون بكتابة السجل التجاري بتونس في 2017/01/23
ملاحظة : هذا المضمون يعتبر حالة السجل التجاري وقت تسليمه و لا تعتمد النسخ المصورة منه

La grève évitée, et après ?

La signature d'un accord a permis d'éviter la grève générale. Mais les hôteliers ne sont pas pour autant "sortis de l'auberge", et la saison 2017 s'annonce bien compliquée.

La FTH et l'UGTT ont finalement su faire parler la raison et se sont entendus *(photo)* pour que les augmentations de salaires ne concernent pas 2015, mais 2016. Des augmentations payables à partir du mois courant, avec un échelonnement sur 2017 des montants dus pour les 8 premiers mois de l'année, selon les moyens des sociétés hôtelières.

La catastrophe d'une grève générale *(lire **notre article**)* est évitée, mais les hôtels ne sont pas pour ainsi dire "sortis de l'auberge", car l'année 2017 s'annonce des plus difficiles. En effet, malgré l'amélioration sécuritaire, la Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l'incivilité des Tunisiens *(lire sur lepoint.fr* **« Tunisie : quand les routes s'apparentent à un ring »***)*. La fusion des ministères des Affaires locales et de l'Environnement ne semble, pour l'instant, déboucher que sur des palabres. Le report *sine die* des élections municipales entretient le doute sur notre volonté de quitter le terrain de la politique politicienne pour celui de la résolution effective des problèmes du pays.

La déclaration récente de l'ambassadeur d'Allemagne, conditionnant l'arrivée de touristes allemand à la propreté du pays, la défection des TO français pour l'hiver 2017 et le risque de rechute du marché russe sont parmi les nuages noirs qui s'amoncellent dans le ciel déjà gris du tourisme tunisien.

Open Sky ou pas, notre destination est acculée à proposer à ses partenaires autre chose que des discours ; un avis que semble partager le président de la FTH, Radhouane Ben Salah, puisqu'il annonce *« des décisions concrètes dans les prochaines semaines »*. Espérons.

LM

La Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l’incivilité des Tunisiens…